GFC

ATTESTATION DE CAUTIONNEMENT

N°police : 1-11630-14036-0

Valable du 6 janvier 2010 au 31 décembre 2010

Le GROUPEMENT FRANCAIS DE CAUTION
Société d'Assurance Mutuelle à Cotisations Variables - Entreprise régie par le Code des Assurances
Dont le siège social est : 58 Rue Général Ferrié 38100 GRENOBLE
Dont le siège administratif est : 122 ROUTE DE CHARTREUSE 38700 CORENC
Adresse postale :BP 101-38702 LA TRONCHE CEDEX
Ayant, par arrêté du 9 Juillet 1985 (Journal Officiel du 26 Juillet 1985) été agréé pour pratiquer en FRANCE des opérations de caution (branche 15 de l'article R 321.1. du Code des Assurances).
Pris en la personne de son directeur général Monsieur Bernard REVOL.

Ayant délivré un contrat d'assurance caution.

ATTESTE QU'UNE CAUTION D'UN MONTANT DE :

3 100 000,00 EUROS

(Soit Trois Millions Cent Mille Euros)

A BIEN ETE DONNEE PAR LUI A :

REGIE D'IMMEUBLES NEYRAT

SAS au capital : 80 000,00 Euros.Immatriculée sous le N° siren : 726220148
Dont le siège social est 34 Rue Général Leclerc 71100 CHALON SUR SAONE
Représentée par: Mr NEYRAT Bastien

AU TITRE DE L'ACTIVITE :

GESTION IMMOBILIERE

La présente garantie a uniquement pour objet de satisfaire aux obligations de garanties financières visées au chapitre III du décret N° 72.678 du 20 juillet 1972 (modifié) en application de la loi N° 70-9 du 2 janvier 1970

VALABLE DU 6 JANVIER 2010 AU 31 DECEMBRE 2010

CORENC, LE 17 février 2010
POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT